



Prime pour l'emploi droit et condition

Par **junior79**, le **26/04/2014** à **11:29**

bonjours je vien vers vous car l'année dernière j'ai déclarer mes impôt sur le revenu et on m'a toujours dit que normalement j'aurais dut avoir le droit a la prime pour l'emploi mais a pars sa je n'ai jamais rien reçu.

je sais qu'il y a un motant a ne pas dépasser au niveau des revenus et je suis en dessous.

je comprend pas par contre c'est le temp partiel que je comprend pas j'ai travaillé de mi-fevrier a fin septembre le reste du temps j'étais indemnisé par pole emploi

pourriez vous m'aidez a comprendre ceci

cordialement